

Rapport annuel

2024

**Conseil de quartier
de Lac-Saint-Charles**

RAPPORT ANNUEL 2024

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC SAINT-CHARLES	3
La mission du conseil de quartier	3
La composition du conseil de quartier	3
Le territoire du conseil de quartier	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
BILAN 2024	5
ACTIVITÉS	5
Rencontres et activités de la Ville	5
Page Facebook	6
DOSSIERS ET RÉOLUTIONS	9
FINANCEMENT	10
INVESTISSEMENT INSCRIT AU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI) 2020-2024	10
CONCLUSION	11

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles (CQLSC). Ce document dessine un portrait des prises de position et des activités dans lesquelles le CQLSC a été impliqué. Nous désirons que la population du quartier connaisse les dossiers abordés par le CQLSC au cours de l'année 2024.

L'année peut se caractériser par le dynamisme, la motivation et la passion de ses membres. Comme depuis les dernières années, nous n'avons pas toujours pu obtenir quorum et il s'est avéré par moment difficile d'assurer la pérennité du Conseil, mais nous avons su surmonter ces défis.

Malgré ces difficultés, je tiens à remercier les membres du Conseil qui ont continué à prouver leur intérêt dans le bien-être de leur quartier en faisant de leur mieux pour que les suivis des dossiers soient réalisés.

Nous vous rappelons que le conseil de quartier n'est pas un organisme décisionnel. Il a pour mission d'offrir des avis et réflexions sur la vie du quartier à la ville de Québec. Il offre une tribune locale tant au citoyen du quartier qu'au conseiller municipal élu. Le conseil de quartier repose sur l'implication bénévole des citoyens de Lac-Saint-Charles et surtout par la présence de citoyens avisés et aimants de leur quartier. Une chose est certaine : un plus grand achalandage de la population lors de nos rencontres apportera une plus grande richesse et de force collective afin de faire avancer les intérêts des résidents du Lac-Saint-Charles.

J'espère que l'année 2025 apportera une plus grande participation de nos citoyens lors de nos rencontres.

Claudya Tremblay,
Présidente

PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC SAINT-CHARLES

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles constitue l'un des cinq conseils de quartier formant le territoire de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les quatre autres étant les conseils de quartier de Châtel et de Loretteville, de Saint-Émile et de Val-Bélair.

Les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et citoyens du quartier.

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Les réunions ont lieu le deuxième mercredi du mois à la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles, 1506, avenue du Lac-Saint-Charles. Les dates des réunions et les sujets traités sont confirmés dans le journal municipal, sur le site Internet de la Ville (www.ville.quebec.qc.ca) sur la page dédiée au conseil de quartier et sur la page Facebook du Conseil de quartier Lac St-Charles.

La mission du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1162983317 depuis le 11 mai 2005.

L'énoncé de mission des conseils de quartier est le suivant :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »

La composition du conseil de quartier

Le conseil d'administration (c.a.) du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles s'est composé des personnes suivantes au cours de l'année :

Tableau 1 Liste des membres du Conseil pour l'année 2024

Membres présents jusqu'à la fin de l'année	
Claudya Tremblay	Présidente
Heidi Chalifour	Vice-présidente
Alain Anctil	Trésorier
Véronique Hunter	Administratrice
Alexina Bouchard	Secrétaire
Sophie Gosselin	Administratrice
Bertrand Day	Administrateur

Tableau 2 Liste des membres démissionnaires ou n'ayant pas renouvelé leur mandat du Conseil pour l'année 2024

Membre qui ont quitté en cours d'année	
Pier-Yves Poulin	Vice-Président
Claude Desrochers	Membre Co-opté

Le *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que le c.a. soit composé de 11 personnes et que le quorum est de cinq (5) :

- Huit (8) élus (quatre [4] hommes, quatre [4] femmes) et
- Trois (3) personnes cooptées par les membres du c.a.

La durée des mandats électifs est de deux (2) ans et leur échéance alterne afin d’assurer une certaine continuité. Les personnes cooptées le sont pour un (1) an. Tous les mandats peuvent être renouvelés.

Le territoire du conseil de quartier

Le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles a juridiction sur le territoire identifié sur la carte à la Figure 1.

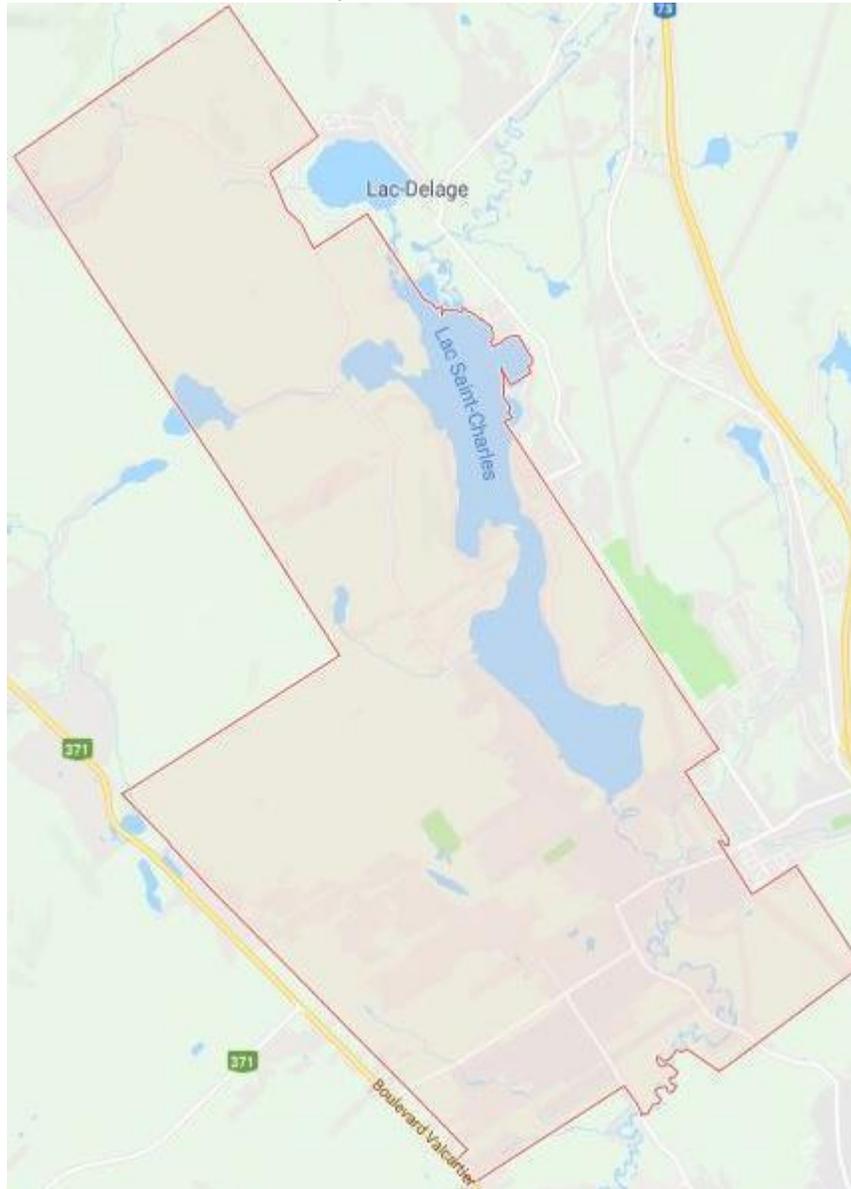


Figure 1 Carte du quartier

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le territoire du quartier fait partie du district de Lac-Saint-Charles–Saint-Émile. Le conseiller du district, Monsieur Steeve Verret, est membre d'office du c.a. sans droit de vote.

BILAN 2024

ACTIVITÉS

Les assemblées ordinaires ont habituellement lieu chaque 2^e mercredi du mois, sauf en période estivale. Elles sont annoncées sur le site Internet de la Ville et sur la page Facebook, ainsi que les séances spéciales, le cas échéant.

Le conseil d'administration a tenu 7 séances au cours de l'exercice 2024. Le conseil se prononce sur des sujets relatifs à la qualité de vie dans le quartier. Les résolutions adoptées se trouvent dans le tableau en annexe IV.

Au cours de ces séances, le Conseil de quartier a donné ses recommandations concernant deux consultations publiques : Modifications aux normes d'implantation d'un garage détaché accessoire à un logement dans le quartier de Lac-Saint-Charles et Aménagement d'un nouvel espace de loisirs sur la rue Françoise-Cabrini. Les projets de modifications sont généralement présentés par des employés provenant des divers services administratifs ou divisions de la Ville de Québec et, dans certains cas, font l'objet d'une consultation publique. Les consultations publiques ont attiré plusieurs résidents et ont permis de discuter des enjeux des résidents de ce secteur.

Notamment, compte tenu des faibles objections reçues de résidents et compte tenu que cette modification ne semble pas poser d'enjeu impactant négativement les citoyens de la zone en question, le Conseil a recommandé d'approuver le projet avec une modification « en offrant la possibilité aux citoyens des zones contiguës d'être considéré dans ce changement de réglementation si possible » (Procès-verbal 13-03-2024).

Également, le Conseil a recommandé au Conseil d'arrondissement d'approuver les modifications liées à l'aménagement d'un nouvel espace de loisirs sur la rue Françoise-Cabrini avec la demande particulière suivante : « Plutôt que de retirer le nombre minimal de 20 cases de stationnement, il est recommandé de le réduire à 6 cases, incluant des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite, aux jeunes familles et aux vétérans. » (Procès-verbal 08-05-2024).

De plus, le Conseil de quartier a accueilli des résidents d'autres organismes afin d'avoir des mises à jour et de l'information sur le développement de leurs projets dans un objectif d'information à la population sur les activités d'envergure se déroulant sur le territoire. Ce fut le cas notamment pour la Place Éphémère, un projet d'envergure qui a fortement animé le quartier au cours de la saison estivale.

Rencontres et activités de la Ville

Les membres du conseil ont assisté à plusieurs rencontres et activités données par la Ville de Québec et d'autres organismes locaux sur différents sujets à la fois au cours des assemblées publiques et en dehors de celles-ci. Entre autres :

- Conseil d'arrondissement
- Formation pour les nouveaux administrateurs des conseils de quartier
- Table des partenaires
- Présentation de la Ville de Québec: Aménagement sur le site du Centre Paul-Émile Beaulieu
- Présentation du Service du transport et de la mobilité intelligente : Corridors scolaires (écoles de l'Arc-en-ciel et de la Passerelle)
- Séance d'information sur la mise aux normes des installations septiques autonomes
- Comité des usagers du Lac St-Charles
- Présentation du Plan de mise en œuvre accélérée 2023-2026 de la Vision de l'habitation
- Séance d'information sur le plan d'urbanisme et de mobilité
- Activités organisées par Rafal
- Participation à la fête d'ouverture de la place éphémère et participation aux autres activités de la Place éphémère
- Activités organisées par les Chevaliers de Colomb
- Activités pour la protection des personnes âgées
- Activités de distribution de pancartes pour la mobilisation à la sécurité routière

Projets

Le conseil de quartier a conduit avec succès les projets suivants au cours de l'année 2024:

- Maisons fleuries (Bilan détaillé en Annexe I)
- Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière (Bilan détaillé en Annexe II)

Page Facebook

La page Facebook du conseil de quartier a de plus en plus de trafic. À la fin de l'année 2024, la page comptait 730 abonnés tel que représenté dans la figure 2.

Figure 2: Nombre d'abonnés au cours de l'année 2024

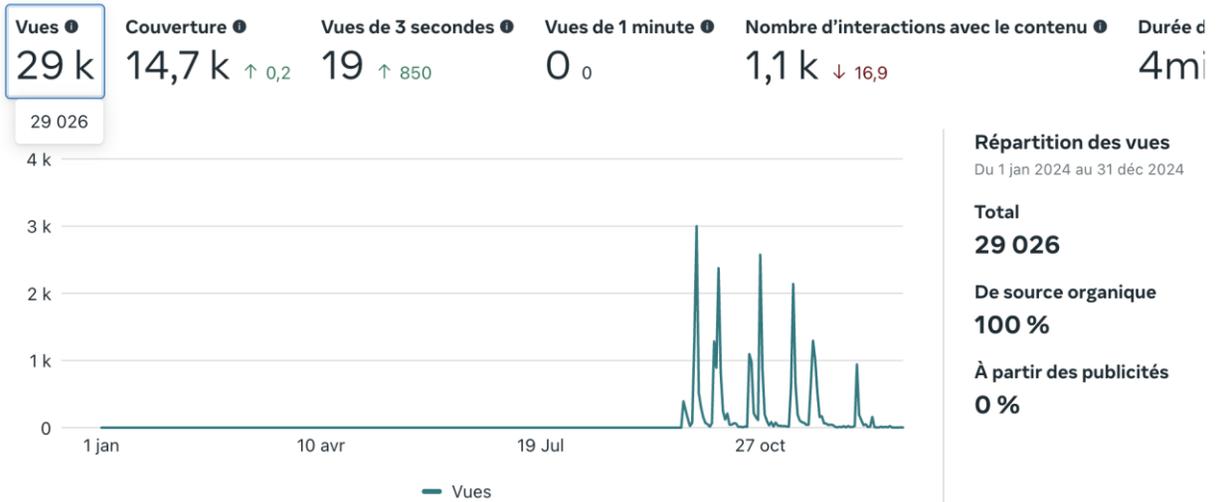


Les publications ont atteint une couverture cumulée au cours de l'année de 14 700 personnes et un total de 29,000 vues tel que représenté dans la figure 3.

Figure 3: Couverture pour l'année 2024



Figure 4 : Vues pour l'année 2024



De plus, toutes les publications sont partagées sur le groupe « J'habite Lac-St-Charles », qui compte désormais plus de 16 500 membres. Cette pratique augmente de beaucoup la visibilité sur les publications. La stratégie de communication sur les réseaux sociaux avec les résidents du quartier est basée sur des publications minimalement mensuelles sur les sujets suivants:

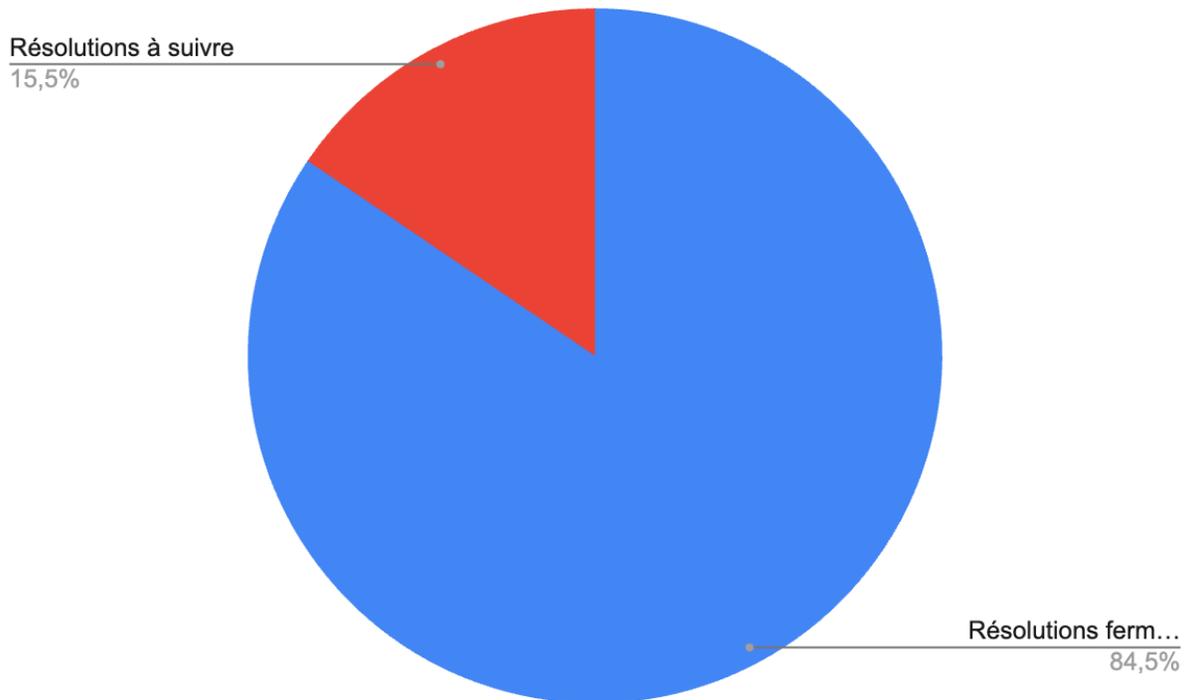
- Annonce des assemblées mensuelles à venir
- Publication de l'ordre du jour
- Confirmation ou annulation lorsque le quorum n'était pas atteint
- Rencontres d'informations publiques organisées par la ville de Québec
- Sondages organisés par la Ville de Québec
- Réponse de la ville aux résolutions prises
- Publication du calendrier des assemblées mensuelles à venir

-
- Annonce de distribution pour le projet de mobilisation à la sécurité routière
 - Annonce et publicité pour le concours Maisons fleuries
 - Publication des résultats du concours Maisons fleuries
 - Recrutement de membres
 - Partage d'information sur différents programmes ou réglementations de la Ville de Québec
 - Participation à l'activité de reconnaissance des Conseils de quartier
 - Sensibilisation sur la réglementation en vigueur concernant les feux d'artifice
 - Partage du contenu de la présentation de la Ville de Québec concernant la sécurisation des corridors scolaires et l'aménagement sur le site Paul-Émile Beaulieu

DOSSIERS ET RÉOLUTIONS

Le Conseil a pris un total de 58 résolutions au courant de l'année sous diverses thématiques: Parc à chien, demande d'information, demande de surveillance, travaux et construction, sécurité routière, dépôt de projet, approbation de dépenses, etc. L'annexe IV répertorie les résolutions faites en 2024 ainsi que leur statut actuel et les réponses reçues lorsqu'applicable. Ci-dessous se trouve un résumé du nombre de résolutions de 2024 ainsi que leur statut.

Figure 1: Répartition des résolutions par statut



FINANCEMENT

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 3000 \$ par année de la Ville de Québec. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

En 2024, le conseil de quartier a reçu de la Ville de Québec une subvention de 1,540,00\$ et a engagé des dépenses de fonctionnement de 1,832.30\$. L'actif net non affecté s'établissait à 3,463.85\$ au 31 décembre 2024.

L'annexe III donne l'état de la situation financière au 31 décembre 2024.

INVESTISSEMENT INSCRIT AU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT (PQI) 2020-2024

Trois projets sont inscrits au PQI 2020-2024. En voici leur statut connu à ce jour:

- Réfection de piscines parc Paul-Émile Beaulieu 2,7 M\$ - Complété
- Investissements en sécurité routière et construction de nouveaux trottoirs - 60,4 M\$ - À suivre
- Le plan de protection de la prise d'eau du Lac Saint-Charles - 20,0 M\$ - À suivre

Rappelons qu'un suivi sera à faire afin de connaître l'état de la situation, l'avancement des travaux et/ou l'ampleur des projets alloués.

Au cours de l'année 2022, M.Verret a informé le Conseil que le PQI est désormais un plan décennal. Celui-ci devait être présenté au Conseil de quartier en 2023 mais cela n'a pas été fait. Une nouvelle demande sera déposée afin d'avoir un retour sur le plan quinquennal 2020-2024 et connaître le nouveau plan décennal.

À ce jour, le seul projet du plan décennal connu par le Conseil de quartier est la construction du terrain de soccer.

CONCLUSION

En bref, les rencontres entre la Ville de Québec et les différents conseils de quartier sauront améliorer la collaboration de tous les intervenants qui aura pour effets d'augmenter le sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la Ville de Québec et de tous les conseils de quartier sur le territoire de la ville de Québec.

Les bénévoles ont fait preuve de rigueur et de disponibilité envers les citoyens. Malgré le nombre insuffisant d'administrateurs, et par le fait même la difficulté à tenir toutes les rencontres prévues au calendrier, nous sommes plus déterminés que jamais à représenter notre quartier, à faire bouger les choses et à démontrer l'impact que peut avoir notre organisation. Nous pouvons être fiers du travail accompli. C'est donc avec honnêteté, fierté et sans prétention, que nous vous avons représenté le Lac St-Charles et ses résidents.

Merci de nous appuyer,

Claudya Tremblay
Présidente

P.S. : N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos commentaires à l'adresse suivante :

ConseilQuartier.Lac-Saint-Charles@ville.quebec.qc.ca

Vous pouvez également vous adresser à :

Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques
418 641-6411, poste 4179
Sayana.Khuon@ville.quebec.qc.ca

ANNEXE I - Bilan Maisons Fleuries

Le Conseil de quartier à mené à bien son projet de Concours Maisons Fleuries au cours de l'année 2024. En voici les faits saillants:

Objectif: embellir le quartier en incitant les résidents du lac St-Charles à faire de beaux aménagements paysagers.

Comité organisateur: Sophie Gosselin, aidée par Claudya Tremblay et Heidi Chalifour en tant que membres du Conseil ainsi que Sylvie Lefrançois et François Rhéaume en tant que résidents.

Bilan:

- Un total de 7 participants ont soumis leur candidature
- Un total de 5 publications Facebook ont été faites sur la page Facebook du Conseil de quartier
- La publication des photos des 7 participants sur Facebook afin de déterminer le choix du public a généré 26 interactions (mentions j'aime ou autre mentions, commentaires et partages).
- 6 commanditaires
- Ajout de critères précis pour déterminer les gagnants des 3 premiers prix
- Campagne publicitaire par la poste

Bilan financier:

Description	Montant (\$)
Subvention	1,850.00
Commandites	1,300.00
Dépenses	1,689.18
Remise de prix	1,300.00
Montant résiduel	160.82

Conclusion:

Une nouvelle tactique de communication via l'affichage en commerce et une campagne par la poste. Le Conseil est très enjoué d'avoir vu le nombre de participants augmenter. Les rétroactions des participants ont été très positives, mais le temps et l'effort requis pour un tel concours ne nous semble plus justifié compte tenu du nombre restreint de participants. Nous pensons essayer de faire un concours similaire pour d'autres fêtes ou occasions.

ANNEXE II - Bilan Programme de mobilisation à la sécurité routière

Le Conseil de quartier s'est vu octroyer une subvention de \$2000 dans le cadre du programme de mobilisation à la sécurité routière

Objectif: créer et élaborer des outils visuels rappelant les règles de bonne conduite, promouvoir et valoriser les comportements sécuritaires

Bilan:

- 5 points de distribution ont été organisés en tout
- 105 pancartes ont été imprimées et distribuées

Bilan financier:

Description	Montant (\$)
Subvention	2,000.00
Dépenses	2 142.85
Montant résiduel	-142.85

Conclusion:

Le projet a été un succès, il nous reste quelques pancartes, donc il est temps pour nous de songer à une nouvelle initiative pour l'année prochaine. Malheureusement, plusieurs résidents ont été victime de vandalisme ou de vol de leur pancarte. Également, bien que la plupart des résidents ont applaudi l'initiative, d'autres ont aussi souligné qu'ils étaient d'avis que ce genre d'outil était inefficace pour faire changer les comportements. Le Conseil de quartier demeure convaincu que la pancarte a bien rempli son objectif de promotion des comportements sécuritaires. Nous savons que les comportements ne changeront pas du jour au lendemain, mais si la promotion des bons comportements peut conscientiser quelques citoyens, cela s'avère déjà une victoire.

ANNEXE III — ÉTATS FINANCIERS

	2024	2023
Produits		
Subvention de la Ville (fonctionnement)	1,540,00 \$	2,500.00 \$
Subvention de la Ville (initiatives)	3,850,00 \$	6,000.00 \$
Commandites	1,300,00 \$	950.00 \$
Autres (Ristourne Desjardins)	2,96 \$	0.78 \$
Total des produits	6,692,96 \$	9,450.78 \$
Charges		
Fonctionnement		
• Secrétariat de service	850,00 \$	1,110.00 \$
• Frais de rencontres	886,45 \$	220.67 \$
• Frais fixes (frais bancaires)	35.40 \$	35.40 \$
• Registre des entreprises	60,45 \$	65,40 \$
• Achat d'équipement	0.00 \$	0.00 \$
Initiatives		
• Maisons fleuries	1,689.18 \$	2,760.22 \$
• Maisons fleuries (prix)	1,300.00 \$	N/A
• Sécurité routière	2,142.85 \$	2,780.04 \$
Total des charges	6,964.33 \$	6,906.33 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	-271.37 \$	2,544.45 \$
Actif net en début d'exercice	4,090,40 \$	1,261.89 \$
Actif net à la fin de l'exercice	3,463,85	3,809.29 \$
Affecté	0.00 \$	38.00 \$
Non affecté	3,463,85	3,771.29 \$

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

ANNEXE IV — TABLEAU DES RÉOLUTIONS

Numéro de résolution	Résolution	Réponse	Statut de la résolution
2023-CA-12	<p>Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Heidi Chalifour, il est résolu de proposer à la ville de Québec un tracé pour relier la piste cyclable de la rue Delage au corridor des cheminots. Le tracé reliera la rue Delage, à la rue des Couventines, l'Avenue du Lac St-Charles, ensuite tourner sur la rue de l'Aisance et passer par le quartier de l'école Arc-en Ciel pour rejoindre le boulevard de la Colline.</p>	<p>Delage au corridor des Cheminots. Afin d'offrir un meilleur niveau de confort et de sécurité à tous les usagers et d'améliorer la connexion du réseau cyclable vers le corridor des Cheminots à partir de la rue Delage, plusieurs solutions seront évaluées lorsque la Ville entamera la phase d'analyse du projet.</p> <p>Nous reconnaissons l'importance de votre proposition qui vise à mieux connecter la rue Delage avec le corridor des Cheminots. Soyez rassurés que nous allons considérer le besoin que vous nous exprimez lors d'un futur réaménagement et examinerons, dans des phases subséquentes, les différentes possibilités pour venir connecter la rue Delage avec le corridor des Cheminots.</p>	À suivre

2023-CA-16	<p>Le conseil de quartier de Lac-Saint- Charles souhaite obtenir de l'information sur le nombre de plaintes reçues au 311 depuis les 5 dernières années.</p>	<p>Il y a un projet de libération proactive de l'information présentement en cours dans l'organisation. Dans la dernière année, plusieurs informations sur les demandes au 311 et sur le traitement de celles-ci ont été rendues publiques dans la section "Accès à l'information" du site web. L'organisation n'a toutefois pas encore exposé les données sur la sécurité routière et la segmentation par arrondissement n'est pas disponible non plus. Pour cette raison, nous référons les demandeurs de la requête au processus d'accès à l'information de la Ville. Vous trouverez la documentation nécessaire au lien suivant: https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/acces-information/demande.aspx</p>	À suivre
2023-CA-21	<p>Considérant des plaintes citoyennes concernant la problématique de la présence de roseaux japonais, qui est une plante envahissante dans le secteur de la rue des Échassiers, considérant qu'il y en a sur un terrain appartenant à la ville de Québec,</p> <p>Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu de demander à la ville de développer des budgets afin d'installer des toiles pour réussir à cesser la propagation de roseaux japonais, aussi connu sous le nom de phragmites, dans le secteur de la rue des Échassiers plus précisément la zone 61147Ha.</p>	<p>Nous sommes déjà informé de ce problème à cet endroit.</p> <p>Il s'agit en effet, d'un milieu humide très sensible situé à proximité du lac Saint-Charles.</p> <p>Depuis l'automne 2021, la division de la foresterie urbaine et de l'horticulture est intervenue sur une partie des colonies de renouée du japon par l'installation d'une toile noire.</p> <p>C'est une méthode de lutte préconisée dans les milieux sensible comme celui-ci.</p> <p>Nous y effectuerons un suivi pendant 2 à 3 ans afin d'évaluer et comparer les résultats de la méthode d'intervention.</p> <p>L'été 2023, nous a permis de constaté que la toile noire utilisée est assez efficace.</p> <p>Nous poursuivrons nos travaux en 2024.</p>	À suivre

<p>2023-CA-23</p>	<p>Considérant que plusieurs citoyens se rendent au parc des Eaux-Fraîches ou d'autres parcs avec leurs chiens pour qu'ils puissent jouer librement alors que ces parcs ne sont pas dédiés à ça, s'en suit des enjeux de sécurité pour les usagers de ces parcs,</p> <p>Considérant que le parc Krieghoff est un espace ouvert sans définition précise, Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu de demander à la ville de Québec d'évaluer la possibilité, l'attrait et la faisabilité de convertir le parc Krieghoff en parc canin et si la réponse s'avère positive de soumettre le projet à Hydro Québec.</p>	<p>Le plan de développement des espaces canins prévoit que les arrondissements actuellement non desservis en espaces canins soient priorisés. Dans le contexte où un espace canin est existant à la base de plein air de la Découverte, l'ajout d'un autre espace canin dans l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles n'est pas prévu</p>	<p>À suivre</p>
-------------------	---	---	-----------------

2023-CA-25	<p>Considérant des plaintes de citoyens, des inquiétudes par rapport à la sécurité des utilisateurs,</p> <p>Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Claude Desrochers, il est résolu de demander à la ville d'évaluer la possibilité de sécuriser et d'augmenter l'accessibilité aux piétons et aux cyclistes sur le chemin de la Grande-Ligne à partir de la rue des Aigles Pêcheurs jusqu'à la rue des Épinettes rouges, en appui à nos résolutions précédentes, 22-CA-31 et 22- CA-17.</p> <p>Résolution 2022-CA-17; Construction d'un trottoir sur le chemin de la Grande-Ligne entre le ruisseau Valet et la rue Delage.</p> <p>Résolution 2022-CA-31; Construction d'un trottoir en bordure ouest du chemin de la Grande-Ligne, entre les boîtes postales situées à l'intersection de la rue Delage et les résidences récemment construites au nord de cette intersection.</p>	<p>L'analyse préliminaire démontre qu'il pourrait être opportun d'aménager un trottoir à l'endroit visé par votre demande. Cependant, comme il y a absence d'un réseau de drainage pluvial (système de captation des eaux de surface avec des puisards) dans ce secteur, il nous est impossible de le construire présentement. Notre équipe demandera qu'il soit intégré aux travaux de l'ingénierie lorsqu'un projet d'ajout d'un réseau pluvial sera programmé, en conformité avec la disponibilité budgétaire et la priorisation des projets.</p>	À suivre
------------	--	--	----------

2023-CA-28	<p>Le conseil de quartier et les résident ont à cœur la sécurité de tous les usagers de la route,</p> <p>Considérant les nombreuses plaintes faites par plusieurs citoyens concernant la sécurité routière dans les zones scolaires, et plus spécifiquement dans le secteur de l'école l'Arc-en-ciel,</p> <p>Considérants les nombreux témoignages des citoyens fait au conseil de quartier et publiquement sur les réseaux sociaux,</p> <p>Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu de demander à la ville de veiller au code de la sécurité routière dans les zones scolaires, en particulier celle de l'école l'Arc-en-ciel puisque plusieurs jeunes marchent pour s'y rendre.</p>	La présentation faite répond bien.	Fermée
------------	---	------------------------------------	--------

2023-CA-29	<p>Considérant l'inquiétude de plus en présente chez les citoyens du Lac St-Charles concernant la vitesse dans les rues du secteur,</p> <p>Considérant plusieurs demandes faites au conseil de quartier concernant la possibilité d'installer des dos d'ânes afin de réduire la vitesse des automobilistes,</p> <p>Considérant que le conseil de3 quartier est à la recherche de solutions pour diminuer la vitesse dans les rues du secteur,</p> <p>Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Claudya Tremblay, il est résolu de demander à la ville une explication sur les normes et critères d'installation de dos d'âne, permanent ou temporaire, dans la ville de Québec. Et dans le cas où ce n'est pas possible savoir quelles sont les alternatives.</p>	<p>Les dos d'ânes "courts" (comme ceux qu'on peut rencontrer dans certains stationnements ou terrains de camping) ne sont pas préconisés pour l'installation sur le territoire. Ils sont bruyants à l'utilisation et sont d'une efficacité trop ponctuelle, puisque les automobilistes freinent et réaccélèrent brusquement. La Ville travaille donc à mettre en place des projets-pilotes pour des dos d'ânes allongés permanents appelés "seuils de ralentissement". Ces seuils de ralentissement proposent une montée de 10 cm sur une longueur de 2 m, suivie d'une redescente sur 2 m. Ils sont utilisés en groupes, afin d'éviter de créer des freinages/accélérations successifs. Notre projet-pilote vise un nombre restreint de rues qui ont été choisies en fonction des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> · être de hiérarchie locale secondaire ou tertiaire; · être limitées à 30 km/h; · avoir une vitesse mesurée au 85e centile ("V85") de 46 km/h ou plus. <p>D'autres critères, géométriques ceux-là, sont également considérés comme, par exemple, la pente de la rue ou la proximité de courbes.</p> <p>À mesure que les différents usagers (services d'urgences et équipes d'entretien hivernal, entre autres) se seront familiarisés avec ce nouveau type d'aménagement, on pourra évaluer pour les prochaines années la possibilité d'étendre son utilisation à d'autres rues, selon les résultats des analyses.</p>	Fermée
------------	---	---	--------

2023-CA-30	<p>Considérant que la place éphémère du Lac St-Charles tiens des kiosques lors de sa saison d'ouverture,</p> <p>Considérant que le conseil de quartier a envie d'aller à la rencontre des citoyens,</p> <p>Sur une proposition de Véronique Hunter et appuyée par Claudya Tremblay, il est résolu de demander la participation du conseil de quartier du Lac St-Charles à ces kiosques afin d'aller à la rencontre des citoyens durant l'été.</p>	N/A	Fermée
2023-CA-31	<p>Considérant qu'il y aura élections lors de l'assemblée générale d'avril prochain, Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu d'élire Sayana Khuon comme présidente d'élection.</p>	N/A	Fermée
24-CA-32	<p>Considérant que c'est une continuité au projet déjà en place de Maisons Fleuries, Il est proposé et appuyé à l'UNANIMITÉ de demander à la ville un financement à la hauteur de 2000 \$ pour le nouveau projet Maisons Hantées.</p>	projet non déposé.	Fermée

24-CA-33	<p>Considérant la révision des critères d'évaluation et du système de pointage relié à ceux-ci, Considérant l'orientation du plan d'action qui consiste à l'amélioration de la vie de quartier et l'objectif d'offrir des projets pour embellir et rendre plus attrayant le quartier, Sur une proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Véronique Hunter, il est résolu de demander la reconduction du projet Maisons Fleuries avec un budget de 1850 \$ en tant que projet d'initiative en lien avec le plan d'action du conseil de quartier.</p>		
----------	--	--	--

2023-CA-34	<p>Considérant le manque d'information sur le service du Flexibus offert par le RTC,</p> <p>Considérant le besoin grandissant de déplacements des aînés au Lac St-Charles,</p> <p>Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par Mme Claudya Tremblay, il est résolu de demander au Réseau de transport de la Capitale une présentation du service Flexibus.</p>	<p>Réponse obtenue du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, division de la Mobilité active :</p> <p><i>Bonjour,</i> <i>Merci de nous avoir transmis votre proposition concernant les types d'aménagements cyclables visant à relier la rue Delage au corridor des Cheminots.</i></p> <p><i>Les types d'aménagements cyclables seront évalués lorsque la phase d'analyse du projet sera entamée par la Ville. Cependant, il n'est pas possible de définir une année de réalisation à ce stade-ci.</i></p> <p><i>Pour chaque projet de réaménagement cyclable, le type d'aménagement est déterminé selon un ensemble de critères précis, et dans l'objectif d'assurer un niveau de sécurité conforme par rapport au contexte d'implantation. Par exemple, une bande cyclable peut ne pas être adéquate sur un tronçon, car le débit automobile y est trop élevé.</i></p> <p><i>De plus, chaque projet est précédé d'un processus de participation publique rigoureux comprenant un questionnaire en ligne sur les besoins de la rue, un atelier d'échange sur des scénarios d'aménagement possible et sur les différentes composantes des aménagements et une séance d'information présentant le projet final. Les citoyens sont invités à participer par des avis porte à porte dans le secteur touché, par des communications en ligne, par le</i></p>	Fermée
------------	--	---	--------

		<p><i>Conseil de Quartier et les groupes de citoyens du quartier.</i></p> <p>Réponse obtenue du Réseau de transport de la Capitale (RTC) :</p> <p><i>Aux membres du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles</i></p> <p><i>Nous accueillons positivement votre résolution reçue le 17 septembre 2024 concernant le service Flexibus. Il nous fera plaisir d'organiser, en collaboration avec votre conseillère en consultations publiques, une présentation des services de Flexibus lors d'une de vos rencontres de conseil de quartier.</i></p> <p><i>Dans l'intervalle, vous pouvez consulter la page du service Flexibus sur le site internet du RTC qui offre plusieurs informations sur le service et son fonctionnement.</i></p> <p><i>En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.</i></p>	
--	--	---	--

24-CA-35	<p>Considérant qu'un des objectifs du plan d'action du conseil de quartier Lac-Saint-Charles est d'assurer la sécurité des piétons et de permettre des déplacements sécuritaires,</p> <p>Considérant le manque de trottoir adéquats et le nombre grandissant d'utilisateurs tels que les jeunes familles avec des poussettes,</p> <p>Considérant que les trottoirs n'ont pas tous la largeur adéquate pour le déneigement,</p> <p>Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par Mme Heidi Chalifour, il est résolu de demander la liste des travaux de réfection de trottoirs à venir pour Lac-Saint-Charles.</p>	<p><u>Entretien voies circulation :</u> <i>Il y aura des travaux ponctuels de réparation du trottoir sur la rue Therrien en 2025 (réalisés par les travaux publics).</i> <i>Les travaux réalisés par le Service de l'ingénierie seront annoncés en mars prochain lors d'une conférence de presse. Il sera alors possible de voir si des travaux concernant les trottoirs sont prévus dans ce secteur.</i></p> <p><u>Transport en mobilité intelligente :</u> <i>La largeur des trottoirs est systématiquement révisée, lors d'opportunités conjointes avec des projets d'ingénierie (ex. : interventions souterraines nécessitant une reconstruction complète en surface).</i> <i>Pour la question de l'entretien et de la réfection des trottoirs, je me permets de ré-aiguiller vers EVC, qui assure ces services.</i></p>	À suivre
24-CA-37	<p>Sur une proposition de Mme Claudya Tremblay appuyée par Mme Véronique Hunter il est résolu d'approuver l'impression sécurité routière au coût de 2142,85 \$.</p>	N/a	Fermée
24-CA-38	<p>Sur une proposition de Mme Heidi Chalifour et appuyée par Mme Sophie Gosselin, il est résolu d'approuver la dépense de 157,11 \$ pour le repas lors de la séance de travail du 24 avril.</p>	N/a	Fermée

24-CA-39	Sur une proposition de Mme Heidi Chalifour appuyée par Mme Véronique Hunter, il est résolu de préapprouver un montant de 200 \$ pour la séance de travail du 5 juin.	N/a	Fermée
24-CA-40	Sur une proposition de Mme Sophie Gosselin approuvée par Mme Alexina Bouchard, il est résolu de préapprouver la dépense pour le concours Maisons Fleuries.	N/a	Fermée
24-CA-41	Sur une proposition de Mme Sophie Gosselin appuyée par Mme Heidi Chalifour, il est résolu d'approuver le remboursement de 36,97 \$ à Mme Claudya Tremblay pour des collations en avril.	N/a	Fermée
24-CA-42	Sur une proposition de Mme Véronique Hunter appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le remboursement de 36,97 \$ à Heidi Chalifour pour des collations en mai.	N/a	Fermée
24-CA-43	Sur une proposition de Mme Heidi Chalifour appuyée par Mme Sophie Gosselin, il est résolu d'entériner les dépenses suivantes : livraison du restaurant Eldorado et du restaurant Le Circuit pour les séances de travail, les collations et cafés pour les assemblées des 8 mai et 12 juin, la facture de Bolduc Infographie et de Bureau en gros pour les impressions au montant total de 2978,27 \$.	N/a	Fermée

24-CA-44	Sur une proposition de M. Alain Anctil appuyée par Mme Heidi Chalifour il est résolu de préapprouver des dépenses de 1850 \$ en lien avec le projet Maisons Fleuries.	N/a	Fermée
24-CA-45	Sur une proposition de Mme Heidi Chalifour appuyée par Mme Véronique Hunter, il est résolu de préapprouver des dépenses de 100 \$ en lien avec le projet sécurité routière pour l'achat de boissons et collations lors des distributions de pancartes.	N/A	Fermée

<p>2024-CA-46</p>	<p>Considérant la résolution antérieure 2023-CA-34 concernant la proposition d'un tracé pour le prolongement de la piste cyclable du corridor des Cheminots et la volonté d'y apporter des éclaircissements,</p> <p>Considérant la réponse de ville comme quoi la suggestion du tracé serait prise en compte lorsque que la ville considérait de rallonger le corridor des cheminots avec de nouveau plans,</p> <p>Considérant le souci du conseil de quartier d'améliorer les déplacements urbains et récréatifs sur son territoire,</p> <p>Sur une proposition de Mme Heidi Chalifour appuyée par M. Alain Anctil, il est résolu de préciser que la demande est de considérer tous aménagements cyclables, que ce soit sous forme de voies cyclables, corridors cyclables, marquage au sol et tous autres aménagements pour augmenter la sécurité des usagers.</p>	<p>En attente d'une réponse</p>	<p>À suivre</p>
-------------------	--	---------------------------------	-----------------

2024-CA-47	<p>Considérant les enjeux de circulation au coin des rues Jacques-Bédard et des Écoliers,</p> <p>Considérant le souci d'améliorer la fluidisation du trafic et la sécurité des piétons qui traversent cette intersection.</p> <p>Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par Mme Sophie Gosselin, il est résolu de demander une évaluation pour savoir s'il est possible d'avoir un mécanisme de fluidisation du trafic tel qu'un arrêt stop au coin des rues Jacques-Bédard et des Écoliers.</p>	<p><i>Réponse obtenue du transport et de la mobilité intelligente :</i></p> <p><i>Cette intersection a fait l'objet de plusieurs demandes et analyses par le passé et la même conclusion a malheureusement toujours été obtenue : des arrêts ou des feux n'y sont pas justifiés en fonction des critères proposés par le ministère des Transports.</i></p>	Fermée
2024-CA-48	<p>Sur une proposition de Mme Heidi Chalifour appuyée par Mme Sophie Gosselin, il est résolu d'entériner les dépenses suivantes : Paiement des frais de secrétariat de 375 \$ à Mme Marie-Claude Packwood pour la rédaction des procès-verbaux des mois d'avril, mai et juin 2024, fait le 9 juillet dernier. Remboursement des frais d'impression chez Vista Print pour les dépliants Maisons fleuries de 504,39 \$ à Mme Claudya Tremblay, le 23 août dernier. Remboursement des frais d'envoi par Poste Canada des dépliants au montant de 786,43 \$ à Mme Claudya Tremblay, le 11 septembre.</p>	N/A	Fermée
24-CA-49	<p>Sur une proposition de Mme Tremblay appuyée par Mme Chalifour, il est résolu de soumettre un projet au Programme de la</p>	En attente de l'approbation du projet	À suivre

	mobilisation à la sécurité routière avant le 30 novembre.		
--	---	--	--

24-CA-50	<p>Considérant que le Nord de l'avenue du Lac-Saint-Charles après la rue Delage est sans issue en cas d'urgence, Sur une proposition de Mme Gosselin appuyée par M. Day, il est résolu de demander le schéma de couverture de risque pour ce secteur afin de connaître quel est le plan prévu en cas d'évacuation d'urgence si la rue se trouvait à être bloquée.</p>	<p>Pour faire suite à la RÉOLUTION 24-CA-50 concernant la couverture de risque à Lac-Saint-Charles, nous vous transmettons le lien pour consulter le Schéma de couverture de risques en incendie 2019-2024 (SCR) de la Ville de Québec :</p> <p>Le SCR est un document global qui couvre l'ensemble de l'agglomération et ne fournit pas de détails spécifiques sur des secteurs précis de la ville. Voici un extrait de la page 7 du SCR qui résume son objectif principal :</p> <p>« Le présent document reflète les décisions prises par l'agglomération en réponse aux objectifs définis dans les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie. Il vise principalement à réduire de manière significative les pertes attribuables aux incendies et à améliorer l'efficacité des organisations municipales responsables de la sécurité incendie. »</p> <p>Le SCR répond à huit objectifs principaux établis par le ministère de la Sécurité publique (MSP). Ces objectifs portent notamment sur les mesures de prévention, l'inspection des bâtiments, ainsi que la planification et l'organisation des ressources pour garantir des interventions rapides et efficaces.</p> <p>De plus, un de ces objectifs consiste à collaborer étroitement avec les autres services municipaux responsables de la sécurité publique. Nous travaillons particulièrement de près avec le Bureau de la sécurité civile</p>	À suivre
----------	---	--	----------

		<p>(BSC), qui s'assure de mettre en place les mesures nécessaires en cas d'évacuations massives dans certains secteurs ou zones de la ville. Nous vous laissons juger de la pertinence de les contacter également.</p> <p>Enfin, soyez assuré que les pompiers de la caserne 16, qui couvre votre secteur, connaissent très bien les différents quartiers et les environs du Lac-Saint-Charles. Chaque année, nos pompiers effectuent de nombreuses visites de prévention dans les résidences, élaborent des plans d'intervention pour les bâtiments et effectuent régulièrement des tournées dans les rues afin d'identifier et de suivre les diverses entraves qui pourraient survenir. Mme Khuon rappelle que le conseil de quartier a obtenu une réponse de la part du Service de protection contre l'incendie de Québec mais que cette réponse a été jugée insatisfaisante. La demande a donc été transmise à la Sécurité civile.</p>	
--	--	--	--

24-CA-51	Sur une proposition de M. Anctil appuyée par M. Day, il est résolu d'approuver les dépenses suivantes : 90,81 \$ pour les collations de la rencontre de travail du 2 octobre, 35,40 \$ de frais bancaires, 50 \$ pour le Registre des entreprises, 93,02 \$ pour les collations de la rencontre de travail du 6 novembre et 20,44 \$ pour les collations du 11 septembre.	N/A	Fermée
24-CA-52	Sur une proposition de Mme. Tremblay appuyée par Mme Gosselin, il est résolu d'approuver la dépense de 20,94 \$ pour les collations de la rencontre de ce soir, le 13 novembre 2024.	N/A	Fermée
24-CA-53	Sur une proposition de Mme Tremblay appuyée par M. Anctil, il est résolu de faire une pré-autorisation d'un montant de 40 \$ pour l'achat d'une cafetière pour les futures rencontres.	N/A	Fermée
24-CA-54	Sur une proposition de M. Anctil appuyée par M. Day, il est résolu d'approuver le paiement de 125 \$ pour la rédaction de procès-verbal du mois de septembre.	N/A	Fermée
24-CA-55	Considérant la réponse reçue à la résolution 24-CA-34 concernant une éventuelle présentation du service de	Présentation planifiée le 9 avril 2025 19	Fermée

	<p>Flexibus du Réseau de transport de la Capitale,</p> <p>Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu de demander au Réseau de transport de la Capitale de venir faire une présentation du service de Flexibus lors de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2025 prochain à 19 h.</p>		
24-CA-56	<p>Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay appuyée par M^{me} Sophie Gosselin, il est résolu d'approuver le paiement de 10,68 \$ en surplus au montant de 50 \$ déjà approuvé pour l'inscription du Conseil de quartier au registre des entreprises.</p>	N/A	Fermée
24-CA-57	<p>Sur une proposition de M^{me} Sophie Gosselin appuyée par M. Alain Ancil, il est résolu d'approuver les dépenses suivantes : 19,55 \$ pour du café, 28,43 \$ pour la collation de cette présente rencontre et 28,14 \$ pour l'achat d'une cafetière, ce qui fait un total de 76,12 \$, le tout remboursé à M^{me} Heidi Chalifour.</p>	N/A	Fermée

	<p>Les bilans pour Maison fleurie et le projet de mobilisation à la sécurité routière demeurent inchangés, soit 160,32 \$ en surplus pour Maison fleurie et un déficit de 142,85 \$ pour le projet de mobilisation à la sécurité routière.</p> <p>Le solde de fonctionnement au compte est de : 3 521,98 \$</p>		
24-CA-58	<p>Sur une proposition de M. Alain Ancil appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'approuver le paiement de 125 \$ à M^{me} Marie-Claude Packwood pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2024.</p>	N/A	Fermée